

Bulletin Officiel Canadien

Publié une fois par semaine par le
• Directeur de l'Information.

Bureaux: Hope Chambers,
Rue Sparks, Ottawa.
Tél.: Queen 4055 et Queen 7711.



Le BULLETIN OFFICIEL CANADIEN est adressé gratuitement aux membres du Parlement, aux membres des Législatures provinciales, à la magistrature, aux journaux quotidiens et hebdomadaires, aux officiers de l'armée, aux maires et aux maîtres de poste des villes et des villages, à tous les fonctionnaires publics et aux institutions qui sont en mesure de répandre les nouvelles officielles.

Prix de l'abonnement.

Un an... \$2.00
Six mois... 1.00

Tous les chèques, mandats, traites, doivent être faits payables à: CANADIAN OFFICIAL RECORD, Ottawa.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ EN CONSEIL N° 2206.

"Le Comité du Conseil Privé constate de plus, que, cette guerre étant le fait de tout le peuple canadien, il est désirable que le peuple tout entier soit tenu aussi complètement au courant que possible des actes du gouvernement concernant la conduite de la guerre, aussi bien que de ceux concernant la solution de nos problèmes domestiques, et pour atteindre ce but, il est d'avis qu'un BULLETIN OFFICIEL devrait être fondé et publié une fois par semaine pour faire connaître les mesures prises par le gouvernement en rapport avec la guerre, et, d'une façon générale, la participation à tous les degrés de la nation à la guerre."

PROCLAMATION

L. H. DAVIES.

[L.S.]

CANADA.

George Cinq, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner.—SALUT.

PROCLAMATION.

W. Stuart Edwards, pour le sous-ministre de la Justice, Canada.—Attendu qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant de mettre fin à la dernière grande guerre si sanglante dans laquelle Nous étions engagé contre l'Allemagne et ses Alliés, il Nous semble opportun qu'un jour devrait être choisi comme Jour d'Actions de Grâces général,

En conséquence, adorant la Divine bonté, Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis de Notre conseil privé pour le Canada, de choisir dimanche, le sixième jour de juillet prochain, par tout le Dominion du Canada, comme Jour d'Actions de Grâces général au Dieu Tout-Puissant pour Sa grande miséricorde; et Nous prions tous Nos fidèles sujets par tout le Canada d'observer ce jour en conséquence.

De ce qui précède Nos fidèles sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Le très honorable sir Louis Henry Davies, chevalier commandeur de Notre Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, juge en chef du Canada, député de Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor Christian William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-

SOMMAIRE DU COMMERCE DU CANADA.

Douze mois finissant en mai.			
	1917.	1918.	1919.
	\$	\$	\$
Importations pour consommation—			
Marchandises sujettes aux droits de douane	494,205,075	533,674,010	515,295,381
Marchandises exemptes de droits de douane	426,846,951	403,795,752	361,450,438
Total des importations, marchandises	921,052,026	937,469,762	876,745,819
Droits perçus	155,694,401	159,454,535	154,317,477
Exportations—			
Canadiennes	1,215,833,280	1,475,988,794	1,214,197,961
Etrangères	30,879,984	44,526,284	55,897,682
Total des exportations, marchandises	1,246,713,264	1,520,517,078	1,270,095,643
Importations, par pays—			
Royaume-Uni	104,886,532	76,019,554	74,042,458
Australie	744,294	2,348,324	4,927,552
Indes orientales anglaises	6,935,106	17,491,007	14,364,436
Guyane anglaise	7,477,189	6,379,910	6,957,196
Afrique méridionale anglaise	236,221	777,822	1,085,773
Antilles anglaises	14,082,916	9,938,407	8,250,518
Hong-Kong	1,331,130	2,220,584	1,892,962
Terre-Neuve	2,163,598	3,027,758	3,055,898
Nouvelle-Zélande	1,986,644	3,653,649	8,170,679
Autres parties de l'Empire britannique	1,692,009	1,927,558	446,106
République Argentine	2,516,319	978,754	1,108,631
Bésil	1,127,368	858,935	1,173,811
Chine	1,190,204	1,881,450	1,415,454
Cuba	855,717	1,395,258	3,393,231
France	6,285,669	4,858,161	3,874,190
Italie	1,229,170	723,603	463,535
Japon	8,761,940	13,118,955	13,109,850
Hollande	1,160,663	1,033,263	616,229
Etats-Unis	740,497,811	771,955,500	706,162,189
Autres pays	15,792,526	16,881,510	22,234,822
Exportations, par pays—			
Royaume-Uni	746,435,305	802,204,993	543,376,178
Australie	5,816,423	9,966,672	14,026,686
Indes orientales anglaises	1,487,787	3,943,055	4,441,211
Guyane anglaise	1,649,568	2,316,702	2,319,163
Afrique méridionale anglaise	4,030,345	5,917,076	11,869,271
Antilles	5,192,167	8,227,542	9,242,682
Hong-Kong	497,739	948,773	1,063,704
Terre-Neuve	6,576,387	10,585,547	11,451,106
Nouvelle-Zélande	3,375,097	4,328,850	6,004,220
Autres parties de l'Empire britannique	4,083,387	1,902,656	3,639,694
République Argentine	1,733,714	1,230,466	4,912,631
Bésil	911,343	1,101,453	4,243,484
Chine	429,748	2,167,930	2,955,461
Cuba	3,309,364	3,796,733	5,465,965
France	93,482,110	181,608,757	86,673,981
Italie	8,094,342	4,550,137	15,388,698
Japon	1,192,781	5,666,423	12,322,527
Hollande	1,476,546	2,283,387	1,732,097
Etats-Unis	313,618,963	412,390,184	459,484,066
Autres pays étrangers	12,440,164	10,851,488	22,583,136

A QUELLE ÉPOQUE IL FAUT COUPER LE FOIN

Les fermes expérimentales publient un bulletin sur le sujet.

La division des Fermes expérimentales du Département de l'Agriculture publie le bulletin suivant intitulé: "A quelle époque il faut couper le foin".

Il est regrettable qu'il soit de pratique générale parmi les cultivateurs du Canada d'attendre trop longtemps avant de couper leur foin. De fait, il y a un grand nombre de cultivateurs

Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria; Gouverneur général et Commandant-en-chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, ce deuxième jour de juillet en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix-neuf, et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,
THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

qui attendent beaucoup trop tard pour couper le foin qu'il leur vaudrait davantage s'il était coupé plus tôt. Dans plusieurs cas, la raison de ce retard est qu'on augmentera ainsi le poids du foin, et dans d'autres cas on fauche le foin très tard en vue d'en améliorer la qualité.

Dans l'est du Canada où le foin se compose de mil et de trèfle, ou de mil seulement, on trouvera dans la lecture de ce bulletin des conseils qui sont basés sur l'expérience.

Le mil et le trèfle rouge constituent le foin de règle universelle et ces deux graines se sèment généralement ensemble. Le trèfle constitue la grande partie du foin au point de vue du poids dès la première année après la semence, tout comme le mil constitue la partie importante du foin par les années subséquentes. Supposons qu'un cultivateur ait un champ de trèfle mélangé de mil, quelle serait le meilleur temps pour lui de couper ces herbes pour en faire du foin? Le trèfle se développe très vite et est prêt à couper quelque temps avant que le mil ait atteint son meilleur stage. Est-ce que le cultivateur devrait couper son foin dès que le trèfle rouge a atteint son stage de complet développement, ou devrait-il attendre que le mil ait atteint ce même stage? La réponse à cette question est: coupez votre foin lorsque le trèfle a atteint son plein développement, sans vous occuper de savoir si le mil est suffisamment développé, pour la raison que le trèfle constitue cette partie du foin qui a le plus de valeur. En fauchant de bonne heure, le trèfle a le

temps de repousser et de donner une seconde récolte très rémunérative, chose qu'il ne pourrait pas faire s'il était fauché trop tard pour l'amour du mil.

Si le mil constitue la principale partie de votre foin, chose qui arrivera à la seconde année après l'ensemencement, ou dans les récoltes subséquentes, il est important de savoir de quelle manière il doit être manié pour donner plus de satisfaction comme fourrage. Le mil, comme plusieurs herbes de son genre, a sa propre période où il contient le plus de matière nutritive et où le foin qu'on en fera porte son maximum de valeur nutritive par acre. Cette période est l'époque de sa floraison. A cette époque le mil est à son plus riche en chair et en éléments constitutifs du lait, et si on le coupe à l'époque de sa floraison, on aura la meilleure qualité de foin au point de vue de ses éléments de nutrition. On a tort de croire qu'on puisse obtenir de meilleurs résultats si on retarde la coupe. On en pourra peut-être obtenir un plus fort rendement, mais ce qui est gagné en quantité est perdu en qualité et en valeur nutritive.

Pour ces raisons, on recommande de couper de bonne heure le mil destiné à matière de fourrage, si l'on veut en faire du foin de qualité supérieure en utilisant des méthodes économiques.

Achetez des timbres d'épargne de guerre et aidez ainsi le Canada et vous-mêmes.